**Une image contenant texte, Graphique, Police, graphisme

Description générée automatiquement**

Communiqué de presse

Paris, le 21 janvier 2025

**Le 11 février 2025, la loi pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fête ses 20 ans et le FIPHFP aussi !**

*Pour célébrer cet anniversaire et continuer de porter son ambition, le Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) annonce le lancement d’un nouveau Tour de France des 20 ans en 2025 et 2026.*

L’année 2025 s’ouvre donc avec 2 événements centraux pour le secteur du handicap :

La commémoration de la loi du 11 février 2005, fondatrice pour la structuration de la politique handicap nationale, feuille de route de l ‘accessibilité généralisée.

Cette loi est également à l’origine de la création du FIPHFP (Loi n°2005-102 du 11 février 2005 - Décret no 2006-501 du 3 mai 2006).

20 ans plus tard, grâce à des nombreux programmes et outils déployés, le taux d’emploi direct des PSH dans la Fonction publique a progressé de 3,74 % en 2005 à 5,66 % en 2023.

Le lancement d’un nouveau tour de France des 20 ans sur 2 ans, avec 17 étapes à la clé, est l’occasion de mesurer le chemin parcouru depuis le vote de la loi en 2005, de présenter les réalisations effectuées sur chaque territoire par les employeurs dans le 3 versants de la Fonction publique et de réfléchir à comment faire évoluer les choses…

A travers son nouveau Tour de France, le FIPHFP souhaite non seulement valoriser les progrès accomplis, mais aussi ouvrir des perspectives ambitieuses pour l’avenir, avec un objectif : atteindre un taux d’emploi de 6% dans les 3 versants de la Fonction publique !

A chaque étape sera aussi l’occasion de remettre les Trophées Emploi public et Handicap pour valoriser ces réussites concrètes en faveur de l’inclusion pour tous.

**Le FIPHFP** a le plaisir de vous convier à la première étape du **Tour de France des 20 ans** organisé pour célébrer l’anniversaire de ses 20 ans et ceux de la loi pour l’égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Le 11 février 2025 à 9 heures à la Cité internationale universitaire de Paris,

au 17 Boulevard Jourdan, 75014 Paris

Accueil à partir de 8h30

Autour de tables rondes et des prises de paroles, un bilan des actions menées et des avancées concrètes réalisées ces 20 dernières années sera dressé, puis dans un second temps, les nouvelles priorités seront présentées pour accélérer encore plus l’insertion des agents en situation de handicap.

Enfin, la remise des Trophées Emploi public et Handicap, viendra récompenser les initiatives concrètes exemplaires déployées par des employeurs publics d’Ile de France.

***Programme de la journée du 11 février 2025***

8H30 Accueil café des intervenants et des participants

9h00 – Démarrage de la journée

9h45 - 11h15 : Tables rondes

11h15 - 12h30 - Remise des trophées

12h30 - Cocktail déjeunatoire

Pendant 2 ans, **le Tour de France des 20 ans,** sillonnera toutes les régions métropolitaines et ultramarines, permettant des échanges entre employeurs publics, personnes en situation de handicap et experts entre 2025 et 2026 :



|  |  |
| --- | --- |
| Etape 1 : Paris, le 11 février 2025,  Etape 2 : Lille, Science Po, le 11 mars,  Etape 3 : Lyon, Musée des Confluences, le 25 mars,  Etape 4 : Martinique, le 1er juillet,  Etape 5 : Guadeloupe, le 3 juillet,  Etape 6 : Musée Regards de Provence à Marseille, le 25 septembre (Territoires PACA et Corse)  Etape 7 : Bretagne, le 9 octobre,  Etape 8 : Le Museum de Toulouse, le 4 novembre,  Etape 9 : Mayotte, le 6 novembre, | Etape 10 : Pays-de-la-Loire, le 2 décembre,  Etape 11 : Normandie, janvier 2026  Etape 12 : Centre-Val de Loire, mars 2026  Etape 13 : Guyane,  Etape 14 : Grand-Est,  Etape 15 : Bourgogne – Franche-Comté,  Etape 16 : La Réunion,  Etape 17 : Nouvelle-Aquitaine. |

Ce programme se conclura par un **colloque et une soirée anniversaire organisés en juin 2026**, auxquels seront invités les lauréats des 18 régions **pour la remise des Trophées des Trophées**.

**À propos du FIPHFP - Le FIPHFP, au service des employeurs publics**

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l’accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marine Neuville. L’établissement est placé sous la tutelle des ministres chargés de la Solidarité, de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, et du Budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

[www.fiphfp.fr](https://smex12-5-en-ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=http%3a%2f%2fwww.fiphfp.fr&umid=cc719fda-d40e-4e38-a097-41114038c571&auth=1133fa134baa180c72c7f594438c041aa7ac5fd8-be504d26b5bb2940298e2bc18c058124ee8e1396)/ @fiphfp

***A propos du groupe Caisse des Dépôts***

*La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l’intérêt général et du développement économique des territoires.*

*Elle regroupe cinq domaines d’expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d’actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.*

**Contacts Presse : Image Sept**

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – [fauverny@image7.fr](mailto:fauverny@image7.fr)

Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – [aflahault@image7.fr](mailto:aflahault@image7.fr)